

Nombre de donateurs et montants

Plus de neuf résidents sur dix du Manitoba (92%) ont fait des dons monétaires ou en nature à des organismes de charité et sans but lucratif selon l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation de 2000.¹ C'est là une baisse de 1 % depuis 1997, une des deux seules baisses de ce genre enregistrées au Canada.²

Quatre-vingt quatre pour cent des résidents ont fait des dons monétaires directs totalisant 277,8 millions de dollars — 29 % de plus que les dons de 214,6 millions de dollars faits en 1997.

Soixante-neuf pour cent des Manitobains ont fait don de vêtements et d'articles divers à des organismes de charité et sans but lucratif, tandis que 50 % ont donné des produits alimentaires et 5 %* ont signalé avoir fait un legs dans leur testament.

La moyenne des dons au Manitoba était de 383 \$, une augmentation par rapport à la moyenne de 308 \$ en 1997.

La majorité des dons provient d'une minorité de donateurs

Près de la moitié (46 %*) des fonds donnés au Manitoba provenait des 5 % de donateurs qui ont fait des dons de 1 800 \$ ou plus; 36 % du total provenaient des 20 % de donateurs qui ont donné entre 317 \$ et 1 799 \$.

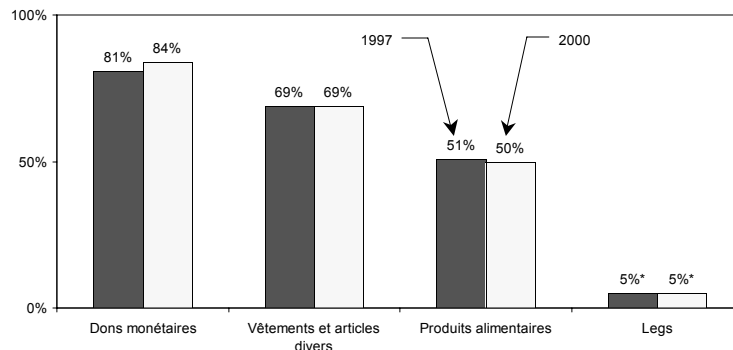
Ensemble, ces deux groupes représentaient 25 % de tous les donateurs, mais 82 % de la valeur totale des dons.

Motivations à donner

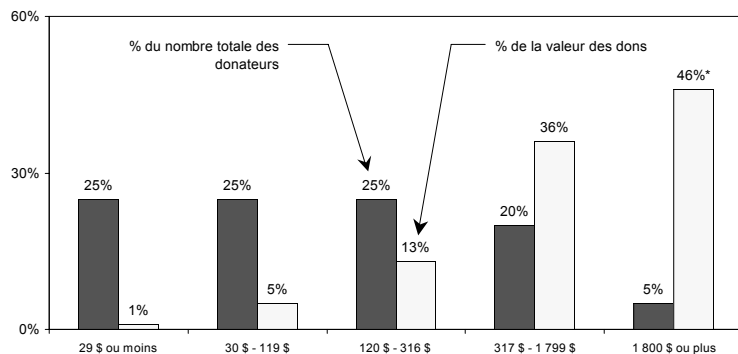
Comme c'est le cas dans presque toutes les provinces du Canada, les motivations les plus souvent invoquées par les donateurs du Manitoba étaient la compassion à l'égard des personnes dans le besoin et la croyance en la cause de l'organisme (94 % des donateurs dans les deux cas). Les obligations ou croyances religieuses (41 %) et les crédits d'impôt accordés par le gouvernement pour les dons de charité (19 %) étaient les motivations les moins souvent mentionnées.

Les donateurs du Manitoba (et ceux du Saskatchewan) étaient plus enclins que ceux d'autres provinces à mentionner les crédits d'impôt accordés par le gouvernement comme motivation à donner.

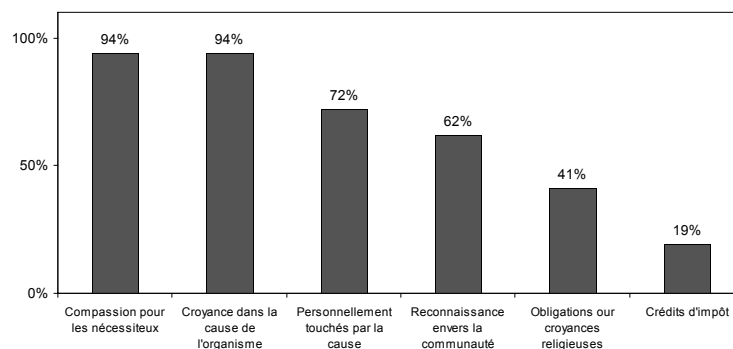
Pourcentage de la population ayant fait des dons, par type de don, en 1997 et 2000



Pourcentage de donateurs et pourcentage de la valeur totale des dons par montant de don annuel



Pourcentage de donateurs ayant précisé leurs motivations à donner



¹ Les estimations de l'ENDBP sont fondées sur les dons de charité et les activités de bénévolat signalés par les Canadiens âgés de 15 ans et plus, au cours d'une période d'un an.

² Le taux des dons a aussi diminué en Colombie-Britannique.

* Les limites de la taille de l'échantillon ont une incidence sur la fiabilité de cette estimation.

Obstacles à des dons plus importants

Ce qui empêche le plus souvent les gens de donner plus c'est qu'ils veulent économiser leur argent pour des besoins ultérieurs (54 % des donateurs), viennent ensuite ceux qui n'aiment pas la façon dont les demandes sont faites (52 %), ceux qui préfèrent consacrer leur argent à d'autres fins (51 %), et ceux qui pensent que les fonds ne seront pas utilisés à bon escient (48 %).

Relativement peu de donateurs ont dit qu'ils ne donnaient pas parce qu'ils avaient du mal à trouver une bonne cause (18 %) ou parce qu'ils ne savaient pas où faire les dons (13 %).

Les donateurs du Manitoba étaient plus enclins que ceux d'autres provinces à avancer comme raison pour ne pas donner plus le fait qu'ils avaient du mal à trouver une bonne cause ou qu'ils ne savaient pas où faire les dons.

Où vont les fonds

Les organismes religieux ont reçu plus de la moitié (51 %) de la valeur totale de tous les dons faits au Manitoba, mais 14 % seulement du nombre total des dons.

Les organismes de santé ont reçu le plus grand nombre de dons (42 % du total), mais ceux-ci ne comptaient que pour 16 % de la valeur totale de tous les dons.

Comment se font les dons

La façon la plus courante de faire un don était en réponse à une sollicitation à domicile (18 % du nombre total des dons), suivie par une réponse à une demande par la poste (17 %), puis le parrainage de quelqu'un lors d'un événement, comme un marathon de marche (16 %).

Si donner en réponse à une sollicitation à domicile était la façon de faire un don la plus souvent mentionnée, ce n'était pas la plus lucrative. Les dons faits par le biais des lieux de culte représentaient 48 % de la valeur totale de tous les dons, tandis que les dons faits en réponse à une sollicitation à domicile ne comptaient que pour 3 % du total.

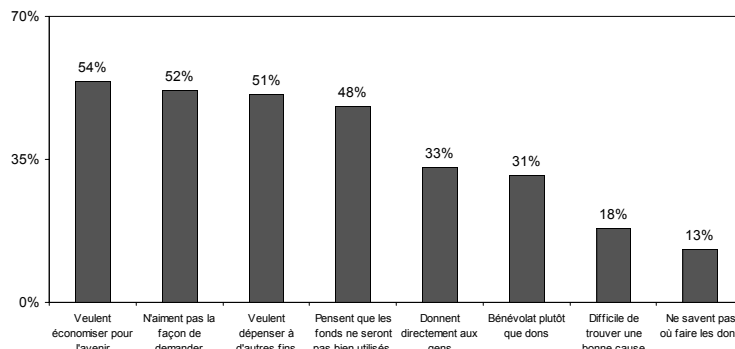
Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête nationale de 2000 et 1997 sur les dons, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport synthèse *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, visitez notre site web à www.donetbenevolat.ca.

Nous tenons à remercier le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour l'aide qu'il nous a apportée pour la production de ce feuillet de renseignements.

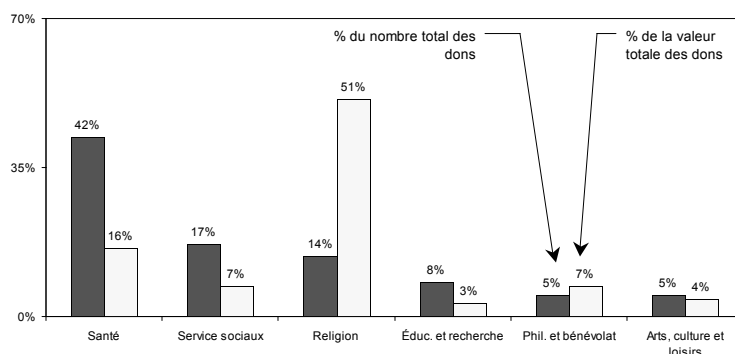
Centre canadien de philanthropie
Programme de recherche
425 avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario), M5G 1T6
téléphone 416.597.2293
télécopieur 416.597.2294

© 2003, Centre canadien de philanthropie

Pourcentage de donateurs ayant précisé ce qui les empêche de donner plus



Pourcentage des dons et pourcentage de la valeur des dons par type d'organisme



Pourcentage des dons et pourcentage de la valeur des dons par moyen de sollicitation employé

